



Achat-Vente Maison, Appartement, Terrain, Garage

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur (calculés sur le prix de vente du bien)

De 1 à 50 000 €	4 000 €
De 50 001 à 80 000 €	6 000 €
De 80 001 à 100 000 €	7 000 €
De 100 001 à 130 000 €	8 000 €
De 130 001 à 180 000 €	9 000 €
De 180 001 à 400 000 €	4,99 %
De 400 001 à 600 000 €	4,49 %
Au-delà de 600 001 €	3,99 %

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014)

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € / m ²	8 € / m ²	10 € / m ²	10 € / m ²	12 € / m ²	12 € / m ²
État des lieux d'entrée	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²



Gestion locative (en partenariat avec MGL)

Tarifs consultables sur : https://www.magestionlocative.fr/media/f_baremes_honoraires_gestion_mgl_1.pdf

Immobilier Professionnel ou Commercial

Honoraires HT (à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien)

Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 60 000 € : **5 000 € HT**
60 001 à 500 000 € : **8,5 % HT**
500 001 à 1 000 000 € : **6 % HT**
Au-dessus de 1 000 001 € : **5 % HT**

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts

1 à 500 000 € : **5,99 % HT** (minimum de 5 000 € HT)
500 001 à 1 000 000 € : **4,99 % HT**
Au-dessus de 1 000 001 € : **3,99 % HT**

Cession de bail

Honoraires HT : **10 % HT** avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces, bureaux, entrepôts

Honoraires HT : **9 %** sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT (à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien)

3,5 % à 9 % suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien : **6 %**

Location (bail rural)

Honoraires HT à la charge du bailleur : **8 %** sur 12 mois de loyer (rédaction du bail par notaire)

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant
Barème conseillé au 16/03/2023